

En Suisse, elles sont 12% dans les conseils d'administration et 4% dans les fonctions dirigeantes. Face à l'inertie helvétique, une politique imposant un pourcentage de femmes n'est plus un tabou. Rajna Gibson Brandon est pessimiste. «J'ai été nommée professeure ordinaire de finance en 1991 à l'Université de Lausanne. Force est de constater qu'en Suisse le nombre de femmes occupant un tel poste n'a guère changé depuis. Les diplômées détenant des postes à responsabilités restent tellement rares dans la finance et l'industrie que j'en viens à reconsidérer ma position sur les quotas.

Je pense aujourd'hui que de telles mesures sont nécessaires dans un premier temps pour inverser la tendance.» Professeure de finance à l'Université de Genève et directrice du Geneva Finance Research Institute (GFRI), Rajna Gibson Brandon exprime un point de vue qui s'étend maintenant bien au-delà des milieux de gauche. «Au départ, j'étais opposée aux quotas car cela va contre l'esprit libéral. Mais les choses évoluent tellement lentement en Suisse, qu'aujourd'hui je soutiens cette idée. Les quotas produisent en tous les cas un effet d'accélération.»

Administrateur de Tamedia (éditeur de Bilan) et fondateur du Swiss Board Institute, Tibère Adler ironise: «Françoise Giroud disait que l'égalité sera réelle le jour où on nommera des femmes incompetentes à des postes de responsabilité. Et si vous pensez au nombre d'hommes qui ne sont administrateurs que par copinage ou pour leur réseau, il y a de la marge.»

Comme le démontre l'institut Crescendo Marketing qui s'est associé à Bilan pour réaliser une enquête exclusive sur les femmes administratrices*, les chiffres sont têtus. Les femmes occupent en 2012 11,6% des sièges dans les conseils d'administration. Un chiffre qui place la Suisse en dessous de la moyenne européenne, à la douzième place du classement, derrière l'Espagne et devant la Grèce et l'Italie. Les pays scandinaves forment le peloton de tête, suivis par la France et la Grande-Bretagne.

Pire, les femmes étaient 4% en 2010 à occuper des fonctions dirigeantes, selon l'Office fédéral de la statistique. A ces postes, elles gagnent jusqu'à 30% de moins que les hommes, note le Bureau fédéral de l'égalité. Tous grades confondus, les femmes gagnaient dans le secteur privé en moyenne 23,6% de moins que leurs collègues masculins, contre 25% deux ans plus tôt.

Dans l'Administration fédérale, l'écart moyen de salaire entre les genres s'est réduit sur la

même période de 16,5 à 14,7%. Les femmes se retrouvent en outre en grande majorité aux postes à bas salaire. Dans l'ensemble de l'économie, près de deux postes de travail sur trois avec une rémunération inférieure à 3500 ?francs bruts par mois sont occupés par du personnel féminin.

Crescendo Marketing rappelle qu'en Europe six pays sur les dix-sept que compte l'Union ont introduit des quotas. En Norvège, où les femmes sont 36,4% dans les conseils, une politique de quota de 40% est entrée en vigueur en 2006. En France, la progression est encore plus spectaculaire. Annoncée en 2011, la perspective d'une entrée en vigueur d'un quota de 20% d'ici à 2014 et 40% d'ici à 2017 a fait bondir la proportion de femmes de 65% en deux ans, pour atteindre 20,5%.

Le recours aux quotas se banalise dans la vie publique. En avril dernier, Zurich a rejoint les villes qui imposent des quotas de femmes aux postes cadres de l'administration. Un taux de 35% a été voté par le Conseil municipal à majorité de gauche (législatif), alors que la proportion de femmes cadres s'établit aujourd'hui à quelque 17%.

En 2009, Bâle a ouvert la voie en votant un quota de 30% de femmes pour les postes cadres des organes de surveillance des institutions de droit public. Berne et Schaffhouse ont pris des mesures similaires en 2012. En Suisse romande, seul Fribourg a imposé un quota, sur une motion de la secrétaire des femmes PLR (Parti radical-libéral) Claudine Esseiva (lire son interview page 50) acceptée en septembre 2012: «Du moment que les administrations sont financées par les impôts des citoyens, il est légitime pour les élus de la population d'établir des règles. La motion a été acceptée à l'unanimité par le législatif de la Ville de Fribourg, composé à une courte majorité de gauche.»

Des arguments économiques

Signe d'un tournant, le Business & Professional Women (BPW) s'est engagé ce début d'année en faveur des quotas, en dépit de sa vocation libérale, et soutient les positions des femmes PLR. «Si des mesures facultatives ne devaient pas porter leurs fruits, nous sommes en faveur d'objectifs fermes également pour les entreprises cotées en bourse en plus de l'Administration publique.»

Leur argumentaire s'inscrit dans une logique économique: «Les femmes disposent d'une excellente formation et sont en grande majorité actives. Puisque 80% des décisions d'achat incombent aux femmes, il est incompréhensible que les entreprises n'utilisent pas ce capital.

Pour accéder à l'intégralité de l'article aller sur : <http://www.bilan.ch/economie-les-plus-de-la-redaction/femmes-leaders-vive-les-quotas>